

**PROCES VERBAL**

**Présents** : Grégory BARTHOLOMEUS (Président de séance), Didier SZYMCZAK, Isabelle JOONNEKINDT, Jean-François DEBRIL, Thérèse RYCKEBUSCH, Stéphane LUST, Anne-Marie FATOU, Jérôme BARRAS, Jean-Aimé BENARD, Dominique MOSCET, Isabelle HALLIEZ, Michel CORDIER, Cindy STEIN, Hervé BUTTEZ, Saadia BOLLENGIER, Michel ROUTIER.

**Pouvoirs** : Florence BOUTEILLE-SAIHI donne pouvoir à Jean-François DEBRIL, Mauricette OFFE donne pouvoir à Thérèse RYCKEBUSCH, Karine CAPOEN donne pouvoir à Isabelle JOONNEKINDT.

**Excusé** : Didier RYCKEMBEUSCH

**Absents** : Angélique VERBECKE, Delphine CARRU, José LOUF.

**Monsieur le Maire**

Il est 18H00, je déclare cette séance du Conseil Consultatif ouverte.

**✚ Désignation par le Conseil Consultatif du secrétaire de séance**

Avant de commencer, je propose s'il n'y a pas d'objection que le secrétaire de séance soit **Monsieur Jérôme BARRAS** à qui je demande de procéder à l'appel des élus.

Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Non. Je vous en remercie

Le quorum est atteint, nous pouvons délibérer.

**COMMUNICATIONS DU MAIRE**

• **Un contexte budgétaire toujours incertain**

Lors de ce conseil, il sera question d'orientation budgétaire pour notre commune. Ce rapport trace les ambitions de notre politique publique en rapport avec les moyens qui nous sont alloués. (...)

Il est important de rappeler que depuis plusieurs années, les collectivités locales subissent des pressions croissantes de la part de l'État pour réduire leurs dépenses. Et notre commune, tout comme la ville de Dunkerque, n'y échappent pas. Cette stratégie, visant à maîtriser les finances publiques nationales, repose en grande partie sur des économies imposées aux communes, départements et régions. Le Projet de Loi de Finances (PLF) 2025 réclame une contribution des collectivités par la création d'un « Fonds de réserve », qui fera une ponction sur les recettes des collectivités, à hauteur de 5 milliards d'euros. Parallèlement, les dotations de l'État continuent de diminuer, ce qui contraint les Municipalités à jongler avec des ressources limitées tout en maintenant les services essentiels aux habitants.

Il me paraît important de rappeler ici le rôle de nos collectivités auprès des habitants. Les collectivités c'est la proximité ! A Fort-Mardyck notre feuille de route est claire et responsable. Nos orientations budgétaires illustrent un engagement envers l'éducation, le logement, le développement durable, le cadre de vie, et de manière générale le « vivre ensemble », démontrant qu'une gestion raisonnée et durable est possible, même dans un contexte contraint. Et aujourd'hui encore, le rôle de l'association de commune joue à plein...

Comme je l'ai rappelé lors des vœux à la population : « *Quelle commune de 3 500 habitants peut aujourd'hui se targuer d'avoir un service de police municipale 24H/24 et 7j/7 ? Quelle commune de 3 500 habitants peut aujourd'hui faire un investissement de 3,9 millions sans dégrader fortement sa capacité à un investir dans les années qui suivent ? Avoir un tel niveau d'équipement et de services dans une commune de 3 500 habitants n'est possible que grâce à l'association de communes et à la solidarité qu'elle induit entre Fort-Mardyck, Dunkerque et Saint-Pol-sur-Mer.* ». (...)

En 2025, nous entendons donc poursuivre nos priorités afin de garantir autant que possible la promesse républicaine auprès de toutes les Fort-Mardyckois ( e ) s.

### **Fort-Mardyck sur la dynamique**

Si 2025 est marqué, à nouveau, par la contrainte budgétaire, nous ne sommes pas pour autant défaitistes. A l'instar de la ville de Dunkerque, nous avons su saisir les opportunités qui s'offraient à nous, nous avons travaillé depuis des années à transformer notre ville. C'est peut-être un paradoxe, eu égard au contexte budgétaire nationale, mais notre territoire est sur une pente ascendante en termes de dynamise, d'emploi, de logement, d'attractivité (...)

2025 a commencé « tambour battants ». Et l'expression n'est pas usurpée tant notre commune s'est illustrée aussi comme une terre de carnaval ! Avant de lancer la première bande, nous avons eu l'honneur de dévoiler à la salle des fêtes l'affiche officielle du carnaval de Dunkerque. Cette année c'est Samuel BERNARD qui l'illustre et met à l'honneur plusieurs visages de masquelours, affectueusement surnommés « Pitchounes » par l'artiste. Avec le dévoilement de l'affiche officielle du carnaval dunkerque à la salle des fêtes, l'intronisation de notre nouveau tambour major et sa cantinière, et bien-sûr le bande des pêcheurs avec son nouveau parcours. Ce fut de très beaux moments ! Je rappelle aussi que les mesures mis en place pour la sécurité de la bande sont essentielles, et surtout essentielles pour la sécurité de nos concitoyens. Et là-bas, je ne transige jamais. (...)

### **Rappelons aussi que ce début d'année a été marqué par des chantiers importants...**

Le mercredi 29 janvier, nous avons procédé au premier geste inaugural du chantier de la restauration scolaire. Ce futur restaurant scolaire réalisé avec des matériaux de qualité, offrira aux enfants un cadre privilégié pour la pause méridienne. Ce projet s'inscrit dans la démarche plus globale du "Pacte de Réussite Educative" initiée à Fort-Mardyck. L'éducation est l'une de nos priorités, nous nous donnons les moyens pour favoriser l'épanouissement de nos enfants (...)

La pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du site multi logement a eu lieu le mardi 4 février 2025. La question du logement est aussi une préoccupation majeure de nos concitoyens aujourd'hui. Avec l'appui de la Communauté Urbaine de Dunkerque, la Commune de Fort-Mardyck a pris à bras le corps la question du logement. Sur la friche dite « Salmat – l'Oiseau Bleu », le bailleur social Partenord Habitat a lancé la construction d'un programme de logements qui devrait être livré dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2026. C'est la plus grande opération de logements de ces dernières années.

Elle permettra de répondre à la demande de logement des Fort-Mardyckois mais aussi des habitants de l'agglomération qui souhaitent venir vivre à Fort-Mardyck.

Parallèlement à cela, cours du second semestre de cette année, nous aurons le démarrage d'une importante opération de rénovation de logements portée par Partenord Habitat. Le bailleur social entreprendra de réhabiliter 51 maisons réparties dans la commune. Au programme : Rénovation thermique, des façades, sanitaires, huisseries, comme des réseaux électriques et des intérieurs, au total, Partenord investira 121 000 € dans chaque logement ; soit le même degré d'engagement qu'aux Glacis à Dunkerque ! La concertation avec les locataires est en cours depuis juin dernier : les familles pourront demeurer dans leur logement le temps des travaux.

On peut le dire « CA BOUGE A FORT-MARDYCK ! »

### **Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du Conseil Consultatif du 28 novembre 2024**

Je vous demande, avant de passer à la délibération, d'approuver le compte-rendu de la réunion du 28 novembre 2024.

Y a-t-il des remarques, des corrections sur ce compte-rendu que quelqu'un souhaiterait apporter ? Non.

Je vais donc le soumettre aux voix.

Y a-t-il des votes contre ?

Y a-t-il des abstentions ?

Non, je vous en remercie.

Nous passons donc à la délibération à l'ordre du jour, ce soir, est le Rapport d'Orientations Budgétaires 2025, obligatoire avant le vote du budget.

Je laisse la parole à Didier SZYMCZAK qui va nous présenter les perspectives budgétaires pour l'année 2025.

## **DELIBERATION**

### **I. ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES**

#### **1. Rapport d'Orientations Budgétaires 2025**

#### **LE CONSEIL CONSULTATIF**

##### **A l'unanimité des membres présents et représentés**

- ❖ **PREND ACTE** du Rapport d'Orientations Budgétaires 2025
- ❖ **DIT** que cette délibération sera inscrite au Conseil Municipal de Dunkerque pour validation

## **DECISIONS**

### **II. DELEGATIONS DE POUVOIR DU MAIRE**

#### **1. Décision signature d'un contrat Salon de la BD 2025**

A l'occasion du Salon de la Bande Dessinée et du livre qui se déroulera les 5 et 6 avril 2025, la commune de FORT-MARDYCK signe un contrat avec la Société Soline SA représentée par Monsieur Luc COLLIN, auteur de BD.

La prise en charge est affectée pour les droits de représentation et de reproduction de l'affiche officielle du Salon de la Bande Dessinée 2025.

#### **2. Prise en charge des frais des Auteurs du Salon de la BD 2025**

A l'occasion du Salon de la Bande Dessinée et du livre qui se déroulera les 5 et 6 avril 2025, la commune de FORT-MARDYCK prend à sa charge, les frais d'hébergement, de restauration, de déplacement de transport pour la venue des Auteurs et de leurs accompagnants qui participeront au 11<sup>ème</sup> Salon de la Bande Dessinée et du livre.

### **III. QUESTIONS POSEES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF CONFORMEMENT A L'ARTICLE 9 DU REGLEMENT INTERIEUR**

Je n'ai pas reçu de questions posées par les membres du Conseil Consultatif conformément à l'article 9 du règlement intérieur

#### **IV. QUESTIONS DIVERSES**

Pas de question

Monsieur Grégory BARTHOLOMEUS, Maire délégué, clôt la séance du Conseil Consultatif à 18H30